

# LOIRE Firminy : « L'entrée et la sortie de chez moi, c'est un vrai coupe-gorge »

L'accès en voiture au domicile de Mme Blondeau, au 63 du boulevard Fayol, relève du parcours du combattant. Cette insécurité résulte du rétrécissement de la chaussée devant sa maison en 2005 et des incivilités des automobilistes. La dernière en date a défoncé son portail électrique.



L'accès à la maison de Mme Blondeau est situé juste en face de la sortie de l'enseigne Leclerc. Malgré le panneau interdisant de tourner à gauche, nombreux sont les automobilistes qui effectuent cette manœuvre. Photo Christian Gil

« Jeudi, vers 12 h 45, j'étais dans la salle à manger, lorsque j'ai entendu un bruit sourd. Je me suis mise à la fenêtre et j'ai vu une voiture qui venait de s'encaster dans mon portail. »

Le sang de Mme Blondeau n'a fait qu'un tour : elle est descendue dans sa cour pour constater l'ampleur des dégâts. Son portail flambant neuf est à terre et l'automobiliste fautive a pris la poudre d'escampette sans laisser d'adresse. Heureusement pour elle, un témoin a tout vu.

Cette situation dure depuis treize ans, tout le monde sait, mais rien ne bouge

Mme Blondeau a déposé une plainte au commissariat. Et de gronder : « Cela devait arriver, une voiture sur dix est en infraction : elles ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche et passent à quelques centimètres de mon mur. Cette situation dure depuis treize ans, tout le monde sait, mais rien ne bouge. On met des quilles ou des panneaux, mais ils ne restent pas longtemps. Ils sont vite dégradés ou arrachés. Si la police planquait près de chez moi, elle aurait vite fait de remplir le tiroir-caisse de l'état ».

Un combat qui dure depuis treize ans

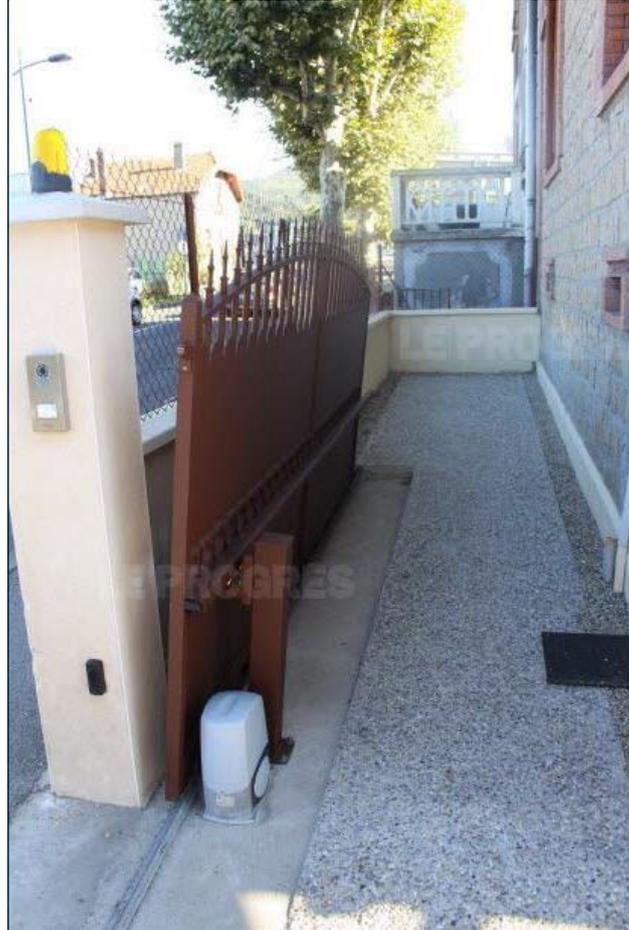
La maison de Mme Blondeau est située le long du boulevard Fayol, plus exactement au numéro 63, c'est-à-dire pile poil devant l'entrée et la sortie de l'enseigne Leclerc.

C'est à cet endroit que le bât blesse. Et pas qu'un peu.

De sa fenêtre, Mme Blondeau surplombe le carrefour et ne compte plus les infractions journalières. « Il y a ceux qui prennent la sortie en sens inverse, ceux qui doublent par la droite en empruntant la voie médiane, ceux qui ne respectent le tourne à gauche. » Véhicules, poids lourds, camionnettes... tout y passe.

Depuis treize ans, l'administrée se bat pour faire reconnaître son préjudice. Tribunal administratif, conciliateur de justice, dépôts de plainte, délégués à la cohésion Police-Population... Elle a tout tenté. Aujourd'hui, elle envoie un énième courrier au préfet et un autre adressé au conseil départemental... Avec l'espoir que les choses bougent enfin.

Retrouvez plus d'infos dans notre édition du vendredi 5 octobre.



Le portail électrique presque neuf de Mme Blondeau a été défoncé par une voiture qui n'avait pas respecté le tourne à gauche. Photo Christian GIL